

Ordre du jour

- Exercice des délégations accordées à Monsieur le Maire en application de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

1°/ Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 11 juin 2024.

Comptabilité - Finances - Marchés

2°/ Accord cadre pour la fourniture et l'acheminement en électricité et services associés : choix du titulaire du marché subséquent n°2.

3°/ Marché de fourniture de combustibles : attribution de quatre lots.

4°/ Marché de fournitures pour les ateliers mécaniques : attribution de treize lots.

5°/ Marché de fourniture de repas en liaison froide : attribution de deux lots.

6°/ Convention de financement dans le cadre du fonds d'Innovation Pédagogique pour l'école maternelle Alphonse Daudet : projet « favoriser les apprentissages avec un projet innovant ».

Urbanisme

7°/ ENEDIS : convention de servitudes.

8°/ Résiliation de la convention de mise à disposition conclue entre la Commune et la Société Protectrice des Animaux (S.P.A.)

9°/ Acquisition des parcelles AP346 et 347 via la SAFER.

10°/ Acquisition de la parcelle AO 229 via la SAFER.

11°/ Modification de la délibération n°D/04-24/05 en date du 22 avril 2024 portant acquisition de parcelles sises en sections AN, BC, et AH appartenant à SNCF Réseau.

12°/ Plan Local d'Urbanisme : modalités de la mise à disposition au public du dossier de la 6^{ème} modification simplifiée.